COMITÉS INTERPAYS (C.I.P.)

DÉFINITION DU MANUEL DE PROCÉDURE 2010

« Dans le but de développer les contacts entre Rotariens et entre les clubs de deux ou plusieurs pays, et de favoriser ainsi l'amitié et l'entente entre les cultures des peuples de différentes nations, les Rotariens sont encouragés à créer des Comités Interpays (C.I.P.). La promotion des C.I.P. doit être effectuée à toutes les réunions du Rotary.

La mission de ces comités est de :

1. promouvoir l'entente et la bonne volonté dans le monde en encourageant les Rotariens de pays différents à se rendre visite
2. renforcer les liens d'amitié ainsi noués en incitant les clubs et districts à s'associer aux clubs et districts de pays étrangers pour monter des actions internationales
3. contribuer à la paix dans le monde.

Les activités recommandées incluent :

1. participer à la création de clubs
2. développer des jumelages entre clubs de pays participants
3. organiser des Échanges amicaux entre pays participants
4. initier ou monter des actions internationales
5. initier ou monter des actions dans le cadre de l'Action professionnelle.

Seuls les districts peuvent constituer ou appartenir à un C.I.P. Toutefois, les Rotariens, leurs conjoints, les Rotaractiens et Rotary clubs sont encouragés à participer à leurs activités.

Les C.I.P. fonctionnent sous la direction et en coopération étroite avec les gouverneurs des pays respectifs. Les districts participants doivent nommer un représentant auprès du coordinateur national.

Les C.I.P. ne constituent pas un programme du R.I. Leur organisation et leur fonctionnement relèvent de la responsabilité des districts. Cependant, les comités qui montent des actions d'une durée de plus de 12 mois doivent respecter les lignes de conduite établies par le R.I. concernant les activités multi districts.

Les clubs et districts sont encouragés à utiliser les relations établies grâce à ces comités pour accroître leur participation aux programmes de la Fondation, notamment les subventions de contrepartie. (RCP 37.030.) »

Copyright © 2010 Rotary International